

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

Du 19 mai au 11 juin 2020

TOURNONS LA PAGE :
SOUSCRIVONS AU TPCI N° 03/2020
POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE



MONTANT :
110 Milliards

Tranche A :
80 Milliards

Taux d'intérêt
5,80%*
L'an sur 7 ans

Prix de l'obligation

10 000 FCFA

Tranche B :
30 Milliards

Taux d'intérêt
5,90%*
L'an sur 10 ans

*Net pour les résidents en Côte d'Ivoire



Plateau, Boulevard Carde, immeuble SOGEFIHA • BP V 98 Abidjan

Tél.: (225) 20 30 90 20 • Fax : (225) 20 21 35 87

www.tresor.gouv.ci • email : info@tresor.gouv.ci

Représentant
de l'Emetteur



Chef de file :



Attijari Securities
West Africa

Co-chefs de file :



Syndicat de Placement :

ARCO BOURSE - AFRICABOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA - BOA CAPITAL SECURITIES - BISE FINANCE & SECURITIES - BICBOURSE - BSI FINANCES - BRIDGE SECURITIES - CDP BOURSE - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCE - FINANCES GESTION ET INTERMEDIATION - HUBSON & CIE - IMPAXIS SECURITIES - SGI AGI - NSIA FINANCE - SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SIEP SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI TOGO - SIRIUS CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - INVICTUS CAPITAL FINANCE

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique
et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA sous les N° EE/20-07
pour la tranche A et EE/20-08 pour la tranche B, le 14 mai 2020

Du 19 mai au 11 juin 2020

TOURNONS LA PAGE :
SOUSCRIVONS AU TPCI N°03/2020
POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

MONTANT : **110 Milliards**

Tranche A : 80 Milliards	Prix de l'obligation	10 000 FCFA	Tranche B : 30 Milliards
Taux d'intérêt 5,80%*			Taux d'intérêt 5,90%*
L'adh. sur 7 ans			L'adh. sur 10 ans

*Net pour les résidents en Côte d'Ivoire

CONTENU ET MODALITES DE L'OPÉRATION

Montant de l'émission :

Le montant de l'émission est de 110 milliards FCFA, décomposé en deux tranches A et B de montant respectif 80 milliards FCFA et 30 milliards FCFA.

But de l'émission :

L'émission a pour objet le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2020.

Nature, forme et délivrance des titres :

Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :

Le montant nominal indicatif de l'émission est de cent dix milliards (110 000 000 000) FCFA représenté par 11 000 000 Obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :

Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :

La souscription sera ouverte du 19 mai au 11 juin 2020 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur, après avis du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :

Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Tranche A :

Jouissance des obligations : 16 juin 2020
 Date de règlement : 16 juin 2020
 Taux d'intérêt : 5,80% l'an
 Durée : 7 ans

Tranche B :

Jouissance des obligations : 16 juin 2020
 Date de règlement : 16 juin 2020
 Taux d'intérêt : 5,90% l'an
 Durée : 10 ans

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement des tranches A et B se fera par amortissement constant annuel avec deux (2) ans de différé.

Date d'échéance :

Tranche A : 16 juin 2027
 Tranche B : 16 juin 2030

Garantie :

La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETÉS

Compte Séquestre :

L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.

A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :

Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :

La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :

La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITÉ

Les Obligations issues des deux tranches (A et B) bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION À LA BRVM

Cotation :

La cotation de l'emprunt obligataire TPCI N°03/2020 sur le marché secondaire commence le premier jour ouvré suivant l'inscription des titres auprès du DC/BR, soit deux (2) jours après la date de règlement/livraison.

Chef de File :

ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA

Co-chefs de file :

SIRIUS CAPITAL - SGI BENIN

Syndicat de placement :

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.